

Remette aux héritiers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFFICE NATIONAL
DES MUTILÉS, COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

N° 31185

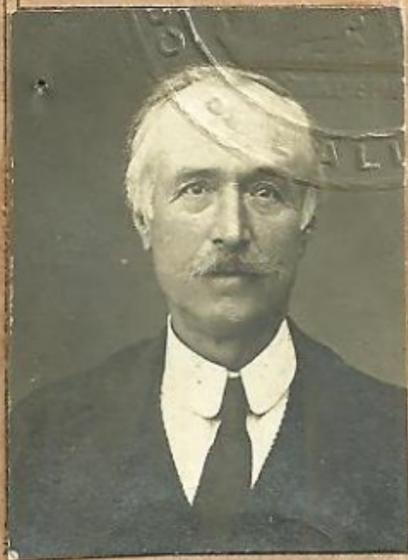
CARTE DU COMBATTANT

Valable du 20 DEC 1935 au 19 DEC 1940

Comité Départemental
d' ALLIER

Délivrée à

M BAYON
Prénoms Leon Caspard
Domicile Drochiver
Né le 24 Janvier 1875
A Andelaroches Départ allier
A MOULINS le 20 DEC. 1935



Le Président
du Comité Départemental,

Le Secrétaire Général de l'Office délégué,

Le Titulaire,

L. Bayon
L. Bayon

OBSERVATIONS IMPORTANTES

La présente carte est rigoureusement personnelle et, pour être valable, doit être revêtue de la signature du titulaire.

Elle permet, notamment, de recourir à l'aide de l'Office National.

En cas de détérioration de nature à rendre difficile la vérification de l'identité, le titulaire a intérêt à demander le remplacement de sa carte au Comité départemental qui l'a établie.

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte engage la responsabilité de son titulaire et expose celui-ci aux poursuites de droit commun.

CROIX DU COMBATTANT

Le titulaire de la présente carte est autorisé, conformément aux dispositions du décret du 24 août 1930 (art. 3), à porter les insignes de la Croix du Combattant.

